

1.2.3 VOYAGES

MESURES DE RESTRICTION SUR LES LIQUIDES CONTENUS DANS LES BAGAGES EN CABINE

La note ci dessous concerne tous les liquides, gels, pâtes ou aérosols que vous souhaitez conserver avec vous en cabine pendant le vol, y compris les articles achetés en Duty Free.

Vous devez désormais, lors des contrôles de sécurité, présenter séparément, **dans un sac en plastique transparent fermé d'un format de 20 x 20 cm** environ, vos flacons et tubes de **100 ml maximum chacun**. Vous trouverez ce sac plastique dans votre carnet de voyage.

Tous les liquides, gels et aérosols de plus de 100g / 100ml doivent être enregistrés avec vos bagages en soute, sous peine d'être confisqués par les services de sécurité.

De façon générale, nous vous conseillons de mettre tous vos liquides dans vos bagages de soute, et ne conserver dans votre bagage 'Cabine' que ce qui est indispensable à votre voyage.

LES VOLS CONCERNES:

Tous les vols au départ de l'Union Européenne, (ainsi que de la Norvège, la Suisse et l'Islande) quelles que soient leur destination et la compagnie aérienne.

LES EXCEPTIONS

Les médicaments liquides: Vous pouvez emporter en cabine des médicaments liquides (insuline, sirops...) à condition de présenter aux agents de sûreté une attestation, ou une ordonnance à votre nom stipulant que vous avez besoin d'avoir ces médicaments en permanence auprès de vous. Il n'y a aucune restriction pour les médicaments solides (comprimés et gélules).

Les aliments liquides pour bébés : Il n'y a pas de restriction sur ces produits. Pensez à prendre des contenants qui se referment. Il pourra en effet vous être demandé de goûter ces aliments !

QUELS SONT LES PRODUITS INTERDITS EN CABINE ?

Les liquides, les aérosols, gels et substances pâteuses : eau minérale, parfums, boissons, lotions, crèmes, gels douche, shampoings, mascara, soupes, sirops, dentifrice, savons liquides, déodorants...

Aucun flacon ne peut excéder 100ml.

Ex : les bouteilles d'eau minérale de plus de 100ml, les bouteilles d'alcool ou autres que vous ramenez dans vos bagages, doivent être mis dans votre valise en soute.

ARTICLES ACHETES EN 'DUTY FREE' (Alcools, parfums, etc...)

Vols Directs :

Vous pouvez faire des achats dans les boutiques Duty Free de l'aéroport ou bien à bord de l'avion. Ceux ci seront alors placés dans un sac plastique scellé, qui devra le rester jusqu'à la fin du voyage. Ce sac devra être accompagné d'une preuve d'achat qui sera contrôlée au poste d'inspection filtrage avant de monter à bord de l'avion.

Vols en Correspondance :

- Si votre premier vol vient d'un pays de l'Union Européenne, et votre second vol s'effectue au départ d'un aéroport Européen, vous pouvez faire des achats dans les boutiques Duty Free de l'aéroport de transit ou bien à bord de l'avion. Ceux ci seront alors placés dans un sac plastique scellé, qui devra le rester jusqu'à la fin du voyage. Ce sac devra être accompagné d'une preuve d'achat qui sera contrôlée lors de la correspondance au poste d'inspection filtrage.

Si vous avez une correspondance ultérieure dans un pays en dehors de l'Union Européenne, vous devez vous informer auprès de la compagnie aérienne des éventuelles restrictions qui vous seront imposées.

ATTENTION : - Si votre premier vol arrive d'un pays non Européen, et que votre second vol s'effectue au départ d'un aéroport Européen (DOM TOM inclus ainsi que de Suisse, Norvège et Islande), nous vous conseillons de placer tous vos liquides dans vos bagages enregistrés en soute. Sinon, ils seront confisqués aux contrôles de sécurité lors de votre correspondance (à l'exception de ceux tenant dans le sac plastique de 20x20 cm).

Ex : Si vous avez acheté des produits en 'Duty Free' à Rio de Janeiro et que vous embarquez sur un vol Rio / Paris via Lisbonne, vous ne serez pas autorisés à emporter vos achats sur le vol Lisbonne / Paris. Ils vous seront retirés au contrôle de sécurité à Lisbonne. (à l'exception de ceux tenant dans le sac plastique).

INFORMATION AUX VOYAGEURS

Nouvelles mesures de sûreté,
s'appliquant aux liquides, gels, crèmes, pâtes, aérosols.

⇒ Sont autorisés en cabine :
les flacons et tubes de 100ml maximum
disposés dans un seul sac plastique transparent
fermé, d'une dimension d'environ 20 x 20 cm

Un seul sac par personne.



⇒ Sont interdits aux contrôles
de sécurité

- Les produits placés dans des sacs plastiques ouverts ou opaques.
- Les produits entassés ou superposés.
- Les contenants de plus de 100 ml.



Les Exceptions

- Les aliments pour bébé nécessaires au voyage.
- Les médicaments liquides accompagnés de leurs ordonnances ou attestations.

**METTEZ VOS PRODUITS DANS VOS BAGAGES EN SOUTE
NE CONSERVEZ EN CABINE QUE LES LIQUIDES INDISPENSABLES**